

RENOUVELEZ VOTRE ADHÉSION A LA GUILDE DES CARILLONNEURS DE FRANCE!

Association Loi 1901

Vous êtes carillonneur et passionné par tout ce qui concerne les cloches et les carillons. Nous vous invitons à renouveler sans tarder votre adhésion à la **Guilde** des Carillonneurs de France.

En votre qualité de **Membre Titulaire**, votre cotisation annuelle est de **24 €uros**.

Vous pouvez vous acquitter de votre cotisation en envoyant un chèque au trésorier (Jacques MARTEL, Trésorier de la G.C.F., 11 Rue Carnot, 59380 BERGUES) ou par virement bancaire à notre compte ci-dessous.

IBAN - International Bank Account Number						BIC - Bank Identification Code	
FR76	1027	8026	9100	0299	7374	063	CMCIFR2ACMN

BULLETIN D'ADHESION 2024

ne, soussigne (ou personne moraie)
Adresse postale :
Téléphone :
désire renouveler mon adhésion à la Guilde des Carillonneurs de France en tant que membre Titulaire», et ignormaliste in chèque du montant de ma cotisation annuelle; ignormaliste in cotisation annuelle.
l'accepte par mon adhésion que mes données personnelles suivantes soient utilisées au seir de la Guilde, entre ses membres, pour des listes d'inscriptions à tous événements de la Guilde pour l'édition d'un annuaire interne : nom, prénom, adresse postale, adresse(s) électronique(s) numéro(s) de téléphone, photographie dans le cadre des informations diffusées par la GCF. (Barrez la mention dans le cas contraire).
à le
Signature

Les statuts de l'association sont disponibles auprès du président et du secrétaire, ainsi que sur le site www.carillonneurs.fr